



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

C 01/2023

Vevey, le 16 janvier 2023

**Ce document doit au préalable être traité en séance du
Conseil communal du jeudi 2 février 2023**

Réponse à l'interpellation de Madame Sarah Dohr VL/Interpartis, intitulée « Les bancs publics »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'interpellation susmentionnée a été déposée à la séance du Conseil communal du 23 juin 2022 par Mme Sarah Dohr, au nom de Vevey Libre. Ont adhéré à cette interpellation au nom de leurs partis respectifs : Mme Emmanuelle Carruzzo-Evéquoz (Les Vert·e·s), MM. Fabien Truffer (Le Centre-Vert'libéraux), Guillaume Pilloud (UDC), Pierre Butty (PS) et Ambroise Méan (PLR).

Par cette interpellation, les partis interrogent la Municipalité sur la situation des bancs publics et des poubelles publiques à la place Robin, la replantation éventuelle d'un tilleul sur la même place et d'une manière générale, sur les bancs publics situés sur le territoire communal.

En préambule, la Municipalité vous informe que le quartier de Plan-Dessus fait l'objet depuis le mois d'octobre 2022, d'un Master plan de réaménagement de l'ensemble de l'espace public. La place Robin fera quant à elle l'objet d'un concours spécifique d'architecture paysagère. Toutes les thématiques abordées ici seront ainsi traitées de manière complète, coordonnée et cohérente dans le cadre de ces études. Elle répond aux diverses interrogations émises dans cette interpellation, à savoir :

1. La commune va-t-elle remettre plusieurs des bancs manquants, surtout ceux à l'ombre et si oui, combien ?

Actuellement, 16 bancs sont installés sur la place Robin. Ce nombre comprend deux nouveaux bancs installés au mois de juin 2022 et un banc réinstallé après avoir été enlevé pour subir une cure de jouvence en atelier.

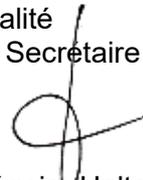
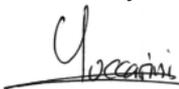
Il est utile de signaler que les bancs qui se trouvaient entre les arbres au sud de la place ont été déplacés, depuis quelques années déjà, vers l'est, à la rue Gutenberg, entre les arbres, vu la proximité du terrain de football. Idem pour les deux bancs côté ouest, situés sur le plan entre les deux marronniers d'Inde à l'intérieur de la place, qui ont été enlevés pour permettre l'installation des jeux d'enfants. De plus, deux bancs situés proche du jardin potager ont dû être enlevés pour des questions de sécurité (risque de tomber sur les piques de la clôture du jardin en question).

- réinstallation de certains bancs sur demande spécifique de la population senior dans le but de « raccourcir » un trajet ;
- optimisation du choix de l'emplacement des bancs existants (déplacement), tenant compte de la morphologie du terrain et dans le but de faciliter les trajets du haut vers le bas du territoire.

En ce qui concerne la vision globale de la Ville, une analyse du territoire et de ses espaces publics a été effectuée par le service de l'Urbanisme et de la Mobilité dans le cadre du projet de Plan directeur communal. L'installation de nouveaux bancs fait partie des mesures relatives à la régénération des espaces publics, avec notamment l'installation de bancs à minima tous les 100 à 150 m et répondant aux conditions de confort pour toutes et tous sur tout le réseau d'espaces publics de la ville.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 16 janvier 2023

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Yvan Luccarini Grégoire Halter

Municipal délégué : M. Vincent Imhof

Annexe : Interpellation

Interpellation selon Règlement du Conseil communal de Vevey, article 96 :

Titre : Les bancs publics

La politique de la Ville a toujours été de proposer des lieux de rencontres, simples et conviviaux, afin de favoriser l'interaction entre les gens de différentes nationalités et de différents milieux.

Plusieurs endroits dédiés parsèment la ville et c'est avec plaisir que les habitants aiment à s'y rencontrer. Lors de l'élaboration des rues du quartier de Plan-Dessus à la fin du 19e siècle, la Municipalité avait déjà pensé à créer un de ses lieux de détente et de rencontre : la place Robin. Idéalement située au milieu du quartier, elle se veut un point de rencontre incontournable, arborisé et doté de surfaces herbeuses, voire même fleuries. Afin de la rendre encore plus agréable, de nombreux bancs publics y avaient alors été installés, favorisant ainsi son utilisation par les amoureux qui s'y bécotaient, mais pas seulement. Ces dits bancs étaient nombreux et il était très agréable de pouvoir s'y asseoir, au soleil en hiver et à l'ombre en été.

Jusque dans les années 90, plus de trente bancs étaient à la disposition des jeunes ou des moins jeunes. Des poubelles y étaient également disposées en suffisance, permettant ainsi à tout un chacun de se débarrasser de ses déchets du moment.

Aujourd'hui, la place Robin est toujours victime de son succès, toujours largement utilisée. Diverses animations y ont pris pied et de nouvelles générations s'y amusent. L'évolution des mœurs étant ce qu'elle est, les enfants, surtout en bas âge, y viennent accompagnés d'un de leurs parents, si ce n'est des deux, afin de prévenir tout risque, existant ou non. Mais, une fois leur progéniture occupée dans leurs jeux divers, les parents se trouvent fort dépourvus et ne trouvent où poser leur séant dans les environs immédiats. Certains optent pour le bord de la fontaine, d'autre pour la station debout. Les jours d'été, c'est en plein soleil que leur surveillance se fait.

En effet, au fil des ans, le nombre de bancs a diminué comme peau de chagrin et ce ne sont plus que 14 bancs qui sont à disposition, de plus pas idéalement placés, au lieu des 35 que la Place Robin a pu compter par le passé. La remarque est aussi valable pour les poubelles alors disposées en suffisance et dont seul deux sont encore présentes, ce qui est peu en comparaison de la fréquentation du lieu.

Je pose donc les questions suivantes :

En ce qui concerne la Place Robin :

1. la commune va-t-elle remettre plusieurs des bancs manquants, surtout ceux à l'ombre et si oui, combien ?
2. va-t-elle remédier au problème des poubelles supprimées afin de maintenir le côté convivial de ce lieu de rencontre, d'échange et de vivre-ensemble pour le plus grand plaisir d'une population par avance reconnaissante ?
3. va-t-elle replanter le tilleul abattu il y a plusieurs années du coin Nord-Ouest de la Place afin que la rue éponyme mérite toujours son nom et que cet arbre apporte ombrage et oxygène ?

En ce qui concerne toute la Ville de Vevey :

4. qu'en est-il des bancs situés sur le territoire communal en général ? Y a-t-il une vision d'implantation (notamment sur l'avenue Gilamont et la place du Marché) ?

Une réponse écrite est demandée.

Au nom de Vevey Libre et du Centre et Verts-Libéraux.

Votre serviteur, Sarah Dohr



Ont finalement adhéré à cette interpellation en plus, au nom de leurs partis respectifs :

- le CVL : M. Truffer Fabien, coprésident du groupe
- l'UDC : M. Pilloud Guillaume, président du groupe
- les Verts : Mme Carruzzo-Evéquos Emmanuelle, présidente du groupe
- les Socialistes : M. Butty Pierre, président du parti
- le PLR : M. Meyan Ambroise, président du groupe